

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-109/SG/FP régularisation de la situation administrative d'un agent sanitaire du cadre territorial .

n° 69-109/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
18 janvier 1969

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1969

Date du numéro
10 février 1969

TEXTE INTÉGRAL

Te bonification d'ancienneté de trois ans est accordée à M. Mola Youssouf Mohamed, agent sanitaire de 1° classe, 1 échelon du corps territorial d'hygiène au Service d'Hygiène et d'Epidémiologie (Ministère de la Santé publique). Compte tenu de cette bonification, M Mola Youssouf Mohamed sera promu; agent sanitaire de 1° classe, 2° échelon, pour compter du 1° janvier 1968, avec ancienneté conservée : 2 ans; — agent sanitaire de 1 classe, : 8° échelon, pour compter du 1er janvier 1969, avec ancienneté conservée: 1 an